



Engagement citoyen et processus de ratification

Les ateliers sur la gouvernance du CNGPN

Il est crucial que les Premières nations déterminent comment leurs citoyens peuvent le mieux contribuer à la prise des grandes décisions affectant la communauté. Il importe surtout que le processus de ratification soit ouvert, inclusif et pertinent, et que l'ensemble de la communauté comprenne bien les enjeux. Le processus de ratification est directement lié à l'engagement citoyen. Il vise à sensibiliser les citoyens et à obtenir leur soutien aux initiatives qui doivent être officiellement approuvées par la communauté. Cet atelier aide les Premières nations à susciter l'engagement citoyen et à mettre en place des processus décisionnels efficaces.

avantages>

- Vous serez en mesure de communiquer plus efficacement avec les citoyens – moins de mésententes et de conflits.
- Les ententes et politiques en vigueur seront mieux adaptées aux besoins et aux attentes des citoyens.
- Vous serez en mesure d'identifier lorsque l'engagement des citoyens est requis, et vous pourrez également explorer d'autres modèles de processus de ratification.
- L'atelier a lieu dans votre communauté même.

objectifs>

- Comprendre ce qu'est l'engagement citoyen et de quelle façon il contribue à une gouvernance efficace.
- Adopter les pratiques exemplaires en matière d'engagement citoyen.
- Comprendre l'importance de la planification du processus de ratification.
- Revoir les pratiques exemplaires en matière de ratification.
- Fournir aux participants des outils, des ressources et des exemples.

Les ATELIERS sur la GOUVERNANCE du CNGPN

- > Les fondements de la gouvernance
- > Culture, traditions et gouvernance efficace
- Engagement citoyen et processus de ratification**
- > Prospective communautaire et planification stratégique
- > Droits territoriaux
- > Introduction aux constitutions
- > Codes de citoyenneté
- > Développement des lois et politiques
- > Jeunes leaders en émergences

Les participants à l'atelier Engagement citoyen et processus de ratification pourraient également être intéressés par les ateliers suivants :

- > Culture, traditions et gouvernance efficace
- > Engagement des citoyens et processus de ratification
- > Les fondements de la gouvernance



Engagement citoyen et processus de ratification

Les ateliers sur la gouvernance du CNGPN

questions et réponses >

À qui est destiné l'atelier Engagement citoyen et processus de ratification?

Cet atelier s'adresse aux Premières nations qui souhaitent susciter l'engagement et mettre en œuvre des processus décisionnels efficaces. Il est destiné aux Premières nations qui ressentent le besoin de tenir leurs citoyens informés, d'obtenir leur point de vue sur les divers choix qui s'offrent à la communauté et de mettre en œuvre de nouveaux organismes de gouvernance. L'atelier intéressera :

- Le chef et le conseil
- Les cadres supérieurs
- Les membres de la communauté
- Les leaders de la communauté
- Les coordonnateurs de projets de gouvernance

Pourquoi cet atelier chez vous?

Les citoyens des Premières nations souhaitent une meilleure communication avec leurs leaders. Ces derniers, quant à eux, cherchent des façons d'améliorer la participation des citoyens aux enjeux de gouvernance. Il est possible d'atteindre ces deux objectifs complémentaires en amenant les citoyens à jouer un rôle dans l'établissement des orientations, dans l'évaluation des options possibles et dans le processus menant aux décisions importantes pour la communauté. C'est de cette façon que les Premières nations obtiendront un meilleur soutien de leurs citoyens.

Qu'est-ce que vous-même et votre nation en retirerez?

Vous apprendrez ce qu'est l'engagement citoyen et de quelle façon il contribue à une gouvernance efficace. Vous serez en mesure de déterminer quelles personnes au sein de la communauté doivent s'engager et comment elles peuvent le faire. Vous serez en mesure d'évaluer le temps requis et les ressources nécessaires pour ratifier les décisions importantes qui concernent la communauté.

Qui donne l'atelier?

L'atelier est donné par des facilitateurs autochtones qui connaissent et comprennent les communautés autochtones, leur histoire et leurs lois. Ils ont été formés aux techniques de facilitation d'avant-garde qui leur permettent de communiquer efficacement des concepts clés. Tout le matériel utilisé dans le cadre de l'atelier s'appuie sur les fondements juridiques, théoriques et communautaires essentiels à la reconstruction des nations.

Quelle est la durée de l'atelier?

L'atelier s'échelonne sur deux journées entières.

Où a lieu l'atelier?

L'atelier a lieu au sein même de votre communauté.

Que
disent
les participants
de nos ateliers

« Très instructif...
J'ai aimé l'interaction
entre les membres
de la communauté. »

« Clair et concis,
avec des exemples
fort pertinents. »



Le CENTRE NATIONAL pour la GOUVERNANCE des PREMIÈRES NATIONS

ligne sans frais: 1 866 922 2052

visitez notre site Internet: fngovernance.org

Le Centre est un chef de file dans la prestation de services en matière de gouvernance aux Premières Nations du Canada. Nous sommes un organisme indépendant et sans but lucratif, dirigé et opéré par des professionnels autochtones.